



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 mars 2010

DESIGNATION DANS LES ORGANISMES  
EXTERIEURS - COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DE NIORT (CAN) -  
MODIFICATION

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 12 mars 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

**Secrétaire de séance :** M. Nicolas MARJAULT

**Excusés avant donné pouvoir :**

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

**SECRETARIAT GENERAL**

**DESIGNATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS -  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT (CAN) -  
MODIFICATION**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Vu l'article L.5211-6 du code général des collectivités territoriales selon lequel « L'établissement public de coopération intercommunale est administré par un organe délibérant composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres » ;

Vu l'article L.5211-7 qui dispose que « ces délégués sont élus par les conseils municipaux des communes intéressées parmi leurs membres, au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu » ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Niort ;

Vu la délibération du 31 mars 2008 modifiée, portant désignation des représentants de la Ville de Niort à la CAN ;

Considérant qu'en application des articles précités, les quarante cinq délégués de la Ville de Niort à la CAN sont élus par les quarante cinq élus de la Ville en leur sein ;

Considérant qu'il convient de remplacer Monsieur Bernard BARE qui a démissionné de son mandat de Conseiller municipal ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- procéder à l'élection, au scrutin secret, d'un représentant au Conseil de communauté de la CAN en remplacement de Monsieur Bernard BARE.

**Résultat du vote :**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 43

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 42

Madame Rose-Marie NIETO a été élue pour représenter la Ville de Niort à la Communauté d'Agglomération de Niort.

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**